



Certifiée :

ISO 9001 : 2015

ISO 14001 : 2015

ISO 45001 : 2018

Section 0 : Avis d'Appel d'offres (AAO)

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A

Objet : Réalisation du post-acheminement et du transit des produits médicaux importés (hors DDP) par la SoBAPS S.A - Lot 1 & Lot 2 (Accord-cadre de deux ans à Bons de commande).

Référence SIGMAP : S_PRMP/A_115390

Avis n° 173/2026/SoBAPS/DAF/CAQMI/PRMP/SPMP du - 5 MARS 2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A publié sur le portail web des marchés publics le 16 février 2026

2. La Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A a, dans le cadre de son budget 2026, obtenu un fonds, afin de financer l'exécution de certaines prestations et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de « **Réalisation du post-acheminement et du transit des produits médicaux importés (hors DDP) par la SoBAPS S.A - Lot 1 & Lot 2 (Accord-cadre de deux ans à Bons de commande) » / Marché n° S_PRMP/A_115390.**

3. La SoBAPS S.A sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en deux lots des prestations ci-après :

- L'enlèvement des produits médicaux importés au cordon douanier (incoterms autres que DDP) ;
- Le post-acheminement des marchandises vers les entrepôts de la SoBAPS S.A ;
- La livraison finale, incluant dépôt et déchargement des produits.

Les prestations de services sont réparties en deux (02) lots à savoir :

- **Lot 1 : Réalisation des opérations de post-acheminement des produits médicaux : Arrivages par mer (maritime) ;**
- **Lot 2 : Réalisation des opérations de post-acheminement des produits médicaux : Arrivages par terre (routier) et par air (aérien).**

Les attributions se feront par lot. Un candidat peut soumissionner pour un ou pour les deux lots et pourra être déclaré attributaire de tout lot pour lequel il satisfait aux critères de qualification ainsi qu'aux capacités techniques et financières prescrites dans le Dossier d'Appel d'Offres.

En cas d'attribution des deux lots à un même soumissionnaire, un contrat unique regroupant l'ensemble des lots concernés sera conclu avec celui-ci.

Ces services seront au Bénin, dans les villes de Cotonou ou toutes autres villes, au niveau des frontières du Bénin, exécutés par des (02) entreprises spécialisées dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande.

Les variantes ne seront pas prises en considération.



**SOCIÉTÉ BÉNIÑOISE POUR
L'APPROVISIONNEMENT EN
PRODUITS DE SANTÉ S.A**

Capital : 11 872 380 000 FCFA
RCCM RB/COT/21 B 28980
IFU : 3202112446712

DIRECTION GENERALE

Quartier Enagnon - Cotonou,
01 BP 3280-RP Cotonou-Bénin
Tél. : (229) 01 95 77 32 32
01 67 04 33 33

Email : contact@sobaps.bj
Site web : www.sobaps.bj

AGENCES REGIONALES

Cotonou : (+229) 01 91 48 40 40
01 99 43 03 03
Parakou : (+229) 01 91 48 42 42
01 99 43 04 04
Natitingou : (+229) 01 23 82 01 23
01 91 48 46 46
01 99 43 05 05

Section 0 : Avis d'Appel d'offres (AAO)

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SoBAPS S.A; Monsieur Léopold C. AFFEDJOU, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP); Email : spprmp.sobaps@gmail.com; spprmp@sobaps.bj, Tél : 01 97 46 06 35 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la (PRMP) (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB) de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

• **Capacité technique et expériences :**

- (i) Être spécialisé dans le domaine de post-acheminement et du transit, justifié par le registre de commerce, les statuts; **Les domaines d'activités tels que : « divers » et « autres prestations » ne seront pas pris en compte.**
- (ii) Avoir exécuté, en tant que prestataire principal ou membre d'un groupement, au moins deux (2) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) ; Les expériences de l'année en cours seront également prises en compte ;

NB : On entend par marchés similaires les marchés relatifs à la fourniture de prestations de post-acheminement ou du transit chacun d'un montant minimum de trente-deux millions (32.000.000) francs CFA pour chacun des deux lots.

(iii) Disposer d'équipes de travail composées d'agents qualifiés :

- Un (01) Chef transit ayant au moins la Licence en commerce international ou en Transport Logistiques et ayant au moins deux (02) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du transit. Ce chef transit doit être un agent déclaré à la CNSS par le soumissionnaire : **Fournir les preuves des qualifications, des expériences professionnelles et de la déclaration à la CNSS pour le chef transit ;**
- Cinq (05) professionnels, agents de transit ayant au moins le Baccalauréat et ayant au moins deux (02) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du transit : **Fournir les preuves des qualifications et des expériences professionnelles et de la déclaration à la CNSS pour chacun des cinq agents.**

NB : Le commissionnaire devra joindre à son offre un engagement écrit attestant qu'il mettra à la disposition des agents manutentionnaires mobilisés les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires, notamment les casques, chaussures de sécurité, gilets réfléchissants et tout autre équipement requis conformément à la réglementation en vigueur.

(iv) Disposer d'une police d'assurance marchandises transportées du port/aéroport au lieu de dépotage du conteneur ou au lieu de livraison.

Cette assurance sera souscrite par le titulaire du marché en tenant compte de la valeur estimative des marchandises importées, à savoir :

- **Lot 1 : six cent millions (600.000.000) francs CFA ;**
- **Lot 2 : quatre cent millions (400.000.000) francs CFA.**



Le matériel de transport à mobiliser devra être en parfait état de fonctionnement et présenter toutes les garanties nécessaires pour préserver l'intégrité, la qualité et la sécurité des produits de santé transportés.

Il conviendra également de s'assurer que les moyens de transport utilisés pour le post-acheminement des produits sont conformes à la réglementation en vigueur en République du Bénin, notamment en matière d'émissions de CO₂ et de protection de l'environnement.

(v) Avoir une caution bancaire de cinquante millions (50.000.000) francs CFA auprès de la Douane béninoise : **Fournir la preuve de la Caution bancaire de 50.000.000 francs à la douane, en cours de validité ;**

Section 0 : Avis d'Appel d'offres (AAO)

(vi) Avoir une caution bancaire de cinq cent mille (500.000) francs CFA auprès du Port Autonome de Cotonou (PAC) : **Fournir la preuve de la Caution bancaire d'au moins cinq cent mille (500.000) au Port Autonome de Cotonou (PAC), en cours de validité (Uniquement pour le lot 1).**

- **Capacité financière :**

- (i) Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des années 2022, 2023/2024 et 2024/2025 au moins égal à cinquante-trois millions (53.000.000) francs CFA pour le lot 1 ainsi que pour le lot 2, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites ;
- (ii) avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de quatre millions trois cent trente-cinq mille six cent soixante-dix-huit (4 335 678) Francs CFA pour le lot 1 ainsi que pour le lot 2, justifiés par l'attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- (iii) Le soumissionnaire devra également fournir un engagement écrit attestant sa capacité à assurer le préfinancement des opérations de dédouanement, tant que le montant total de celles-ci n'excède pas deux millions (2.000.000) FCFA.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois années d'existence :

- **Capacité technique et expériences :**

- (i) Être spécialisé dans le domaine de post-acheminement et du transit, justifié par le registre de commerce, les statuts; **Les domaines d'activités tels que : « divers » et « autres prestations » ne seront pas pris en compte.**
- (ii) Disposer d'équipes de travail composées d'agents qualifiés composé de :
 - Un (01) Chef transit ayant au moins la Licence en commerce international ou en Transport Logistiques et ayant au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans le domaine du transit. Ce chef transit doit être un agent déclaré à la CNSS par le soumissionnaire : **Fournir les preuves des qualifications, des expériences professionnelles et de la déclaration à la CNSS pour le chef transit ;**
 - Cinq (05) professionnels, agents de transit, ayant au moins le Baccalauréat et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du transit : **Fournir les preuves des qualifications et des expériences professionnelles et de la déclaration à la CNSS pour chacun des cinq agents.**

NB : Le commissionnaire devra joindre à son offre un engagement écrit attestant qu'il mettra à la disposition des agents manutentionnaires mobilisés les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires, notamment les casques, chaussures de sécurité, gilets réfléchissants et tout autre équipement requis conformément à la réglementation en vigueur.

- (iii) Disposer d'une police d'assurance marchandises transportées du port/aéroport au lieu de dépotage du conteneur ou au lieu de livraison.

Cette assurance sera souscrite par le titulaire du marché en tenant compte de la valeur estimative des marchandises importées, à savoir :

- **Lot 1 : six cent millions (600.000.000) francs CFA ;**
- **Lot 2 : quatre cent millions (400.000.000) francs CFA.**



Le matériel de transport à mobiliser devra être en parfait état de fonctionnement et présenter toutes les garanties nécessaires pour préserver l'intégrité, la qualité et la sécurité des produits de santé transportés.

Il conviendra également de s'assurer que les moyens de transport utilisés pour le post-acheminement des produits sont conformes à la réglementation en vigueur en République du Bénin, notamment en matière d'émissions de CO₂ et de protection de l'environnement.

- (iv) Avoir une caution bancaire d'au moins **cinquante millions (50.000.000) francs CFA** auprès de la Douane béninoise : **Fournir la preuve de la Caution bancaire de cinquante millions (50.000.000) francs CFA à la douane, en cours de validité ;**
- (v) Avoir une caution bancaire d'au moins **cinq cent mille (500.000) francs CFA** auprès du Port Autonome de Cotonou (PAC) : **Fournir la preuve de la Caution bancaire de cinq cent mille (500.000) francs CFA au Port Autonome de Cotonou (PAC), en cours de validité (Uniquement pour le lot 1) ;**

Section 0 : Avis d'Appel d'offres (AAO)

- **Capacité financière :**

- (i) Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de ses années d'existence ;
- (ii) Fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels d'un montant de **quatre millions (4.000.000) Francs CFA** pour le lot 1 ainsi que pour le lot 2 ;
- (iii) Fournir une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution habilitée prouvant que le candidat dispose d'avoir liquides ou peut bénéficier d'une ligne de crédit à hauteur de **quatre millions trois cent trente-cinq mille six cent soixante-dix-huit (4 335 678) Francs CFA** pour le lot 1 ainsi que pour le lot 2, justifiés par l'attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- (iv) Le soumissionnaire devra également fournir un engagement écrit attestant sa capacité à assurer le préfinancement des opérations de dédouanement, tant que le montant total de celles-ci n'exède pas deux millions (2 000 000) FCFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de deux ans pour chacun des lots dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **jeudi 12 mars 2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Bureau 211, sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la (PRMP) (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB), au plus tard le **jeudi 02 avril 2026 à 10 heures précises** (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de conférence (bureau 205, deuxième étage) du siège de la SoBAPS S.A, sise au quartier Enagnon (Akpakpa) à Cotonou, **le jeudi 02 avril 2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinq cent vingt mille deux cent quatre-vingt-et-un (520 281) francs CFA pour le lot 1 ainsi que pour le lot 2.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.



Fait à Cotonou, le **5 MARS 2026**


Leopold C. AFFEDJOU

Personne responsable des marchés
publics /Approvisionnements